



45% pour, 44% contre: l'aménagement de la gare de Neuchâtel divise fortement

La majorité des automobilistes n'apprécient pas les mesures appliquées à titre d'essai au sud de la gare de Neuchâtel. Les adeptes de la mobilité douce, eux, y sont favorables. On le savait, mais c'est désormais confirmé par une enquête de satisfaction dont nous révélons les conclusions.

21 nov. 2024, Pascal Hofer

Depuis leur entrée en vigueur en mai 2023, les nouvelles mesures de circulation et de stationnement mises en place au sud de la gare de Neuchâtel ont suscité des réactions très contrastées.

Des réactions fortes, aussi, à l'image de la pétition qui avait été lancée par les commerçants pour que la Ville revienne en arrière.

Plus généralement, que pensent les usagers et usagères de ces mesures?

Une nuance à apporter

Une enquête de satisfaction aboutit à un résultat tout autant contrasté: sur plus de 1100 personnes interrogées, 45% des sondés considèrent que la situation est meilleure qu'auparavant, alors que 44% estiment qu'elle est moins bonne.

Au milieu, 11% ne sont ni pour, ni contre. On peut donc parler d'une égalité quasiment parfaite. A une nuance près: les personnes très insatisfaites sont bien plus nombreuses que les personnes très satisfaites.

Ces trois pourcentages figurent parmi les milliers de chiffres fournis par l'Institut du management des villes et du territoire de la Haute Ecole de gestion Arc.

Il a été mandaté par la Ville pour savoir ce que pensent les usagers de la gare de ces mesures dont on rappelle qu'elles ont été appliquées à titre d'essai.

L'enquête a été réalisée à la fin du mois de mai 2024. Les personnes sondées ont été classées en différentes catégories, par exemple en fonction de leur lieu de résidence, de leur mode de déplacement pour venir à la gare ou encore de leur manière d'«utiliser» la gare et ses alentours.

Nous vous livrons les chiffres clés de cette enquête.

Voiture versus mobilité douce

Comme on pouvait l'imaginer, les automobilistes sont les plus insatisfaits: 75% d'entre eux considèrent que la situation est moins bonne qu'auparavant.

Parmi les mécontents, on trouve également 61% des personnes qui viennent déposer ou chercher quelqu'un à la gare.

Les clients et les employés des commerces et des entreprises de la gare (ils sont regroupés dans la même catégorie) se disent insatisfaits à hauteur de 56%.

A l'inverse, 75% des personnes qui utilisent la mobilité douce et les transports publics pour se rendre à la gare font part de leur satisfaction.

On trouve également une majorité de personnes, soit 53%, qui apprécient les nouveaux aménagements parmi celles et ceux qui viennent de l'extérieur du canton.

Les habitantes et habitants de la ville penchent légèrement pour le mieux, à hauteur de 48%, contre 43% d'insatisfaits.

Les modes de circulation et de stationnement tels qu'ils ont été appliqués entre le printemps 2023 et l'été 2024.
Document: Ville de Neuchâtel

Convivialité et sécurité

La gare est-elle plus attractive et conviviale qu'auparavant? Oui, répondent 46% des personnes sondées, contre 34% d'insatisfaits.

Pour ce qui est de la sécurité routière (cyclistes et piétons compris), les proportions sont les mêmes: 45% des personnes sondées jugent que le sud de la gare est devenu plus sûr, contre 32% d'avis opposés.

Changement de fréquentation

Depuis que les nouvelles mesures ont été mises en place, 66% des personnes sondées n'ont pas changé leur rythme de fréquentation de la gare.

A l'inverse, 47% des clients et des employés des commerces et des entreprises de la gare s'y rendent moins souvent.

Le pourcentage des sondés qui fréquentent moins la gare s'élève à 38% pour les habitants des communes autres que Neuchâtel, et à 26% pour les habitants de la ville.

Circulation et parcage

Le remplacement du 30 km/h par une zone de rencontre (20 km/h et priorité aux piétons) donne satisfaction à la majorité des sondés (66%).

Mais il débouche sur une égalité dans le cas de la seule rue du Crêt-Taconnêt, avec 50% de personnes satisfaites et 50% de personnes insatisfaites.

La mise en place de la circulation à sens unique au sud du bâtiment principal de la gare fait 56% de mécontents parmi les personnes sondées.

Sans entrer dans tous les chiffres, la possibilité de stationner gratuitement durant 20 minutes dans les deux grands parkings souterrains est très peu utilisée par les automobilistes, et par ailleurs souvent méconnue.

Il existe en outre un fort mécontentement à l'encontre des tarifs pratiqués dans ces parkings.

Négatif et positif

Les personnes sondées avaient la possibilité de faire part de leurs remarques et suggestions. Elles sont 660 à avoir émis un commentaire négatif. Les deux sujets les plus mentionnés, et de loin, sont l'accessibilité de la gare en voiture et le stationnement.

A l'inverse, 447 personnes ont fait part d'un commentaire positif, en commençant par celles qui se réjouissent de



la réduction du nombre de véhicules.

Maintien ou pas?

Une majorité des personnes sondées, à hauteur de 41%, estiment que les mesures introduites en 2023 doivent être pérennisées par des aménagements définitifs et de qualité (rappelons que la Ville, pour éviter des dépenses inutiles, a installé du mobilier urbain provisoire).

Les sondés sont 32% à estimer que les mesures testées doivent être maintenues, mais pas dans leur totalité, alors que 27% se disent favorables à un retour en arrière intégral.

Parmi celles et ceux qui sont favorables à ce retour en arrière, on trouve 55% des automobilistes et 38% des clients et des employés des commerces et des entreprises de la gare.

A l'inverse, 64% des personnes qui utilisent la mobilité douce et les transports publics pour se rendre à la gare souhaitent une pérennisation de l'ensemble des mesures.

De gros chantiers à venir

C'est à notre demande que le Conseil communal de Neuchâtel nous a transmis le rapport fourni au terme de l'enquête de satisfaction.

En insistant sur un point: cette enquête est une pièce parmi d'autres dans le dossier qui permettra de tirer un bilan de la phase d'essai et de planifier la suite des opérations.

Une suite qui s'annonce mouvementée, comme nous l'avons déjà expliqué, avec par exemple la démolition du bâtiment qui abrite notamment le magasin Coop Pronto et les travaux liés à la création de la liaison ferroviaire directe Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds.

Dans ce contexte, le Conseil communal ne souhaite pas s'exprimer.

On signale enfin que la situation actuelle n'est pas vraiment représentative, dans la mesure où le giratoire de la gare a repris du service en raison des travaux menés le long de la rue du Crêt-Taconnet.

Plus de 1100 personnes interrogées

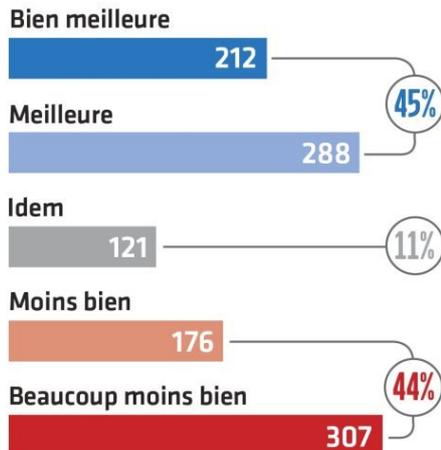
Pilotée par l'Institut du management des villes et du territoire de la Haute Ecole de gestion Arc, à Neuchâtel, l'enquête de satisfaction a été menée à la fin du mois de mai 2024 sous la forme d'un questionnaire. Différentes catégories de personnes ont été sollicitées: des passantes et des passants abordés sur le plateau de la gare en semaine et le week-end, les employés des acteurs économiques du secteur concerné (exemple: les commerçants), les employés et les étudiantes de la Haute Ecole Arc, les employés de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les habitantes et habitants du quartier. Au total, 1147 personnes ont répondu au questionnaire, à savoir: 506 pour l'OFS et la Haute Ecole Arc, 294 passantes et passants, 208 employés et clients des commerces et des entreprises, 139 habitants du quartier.



A l'heure actuelle, en raison des travaux à la rue du Crêt-Taconnet, les véhicules peuvent emprunter cet axe dans les deux sens.

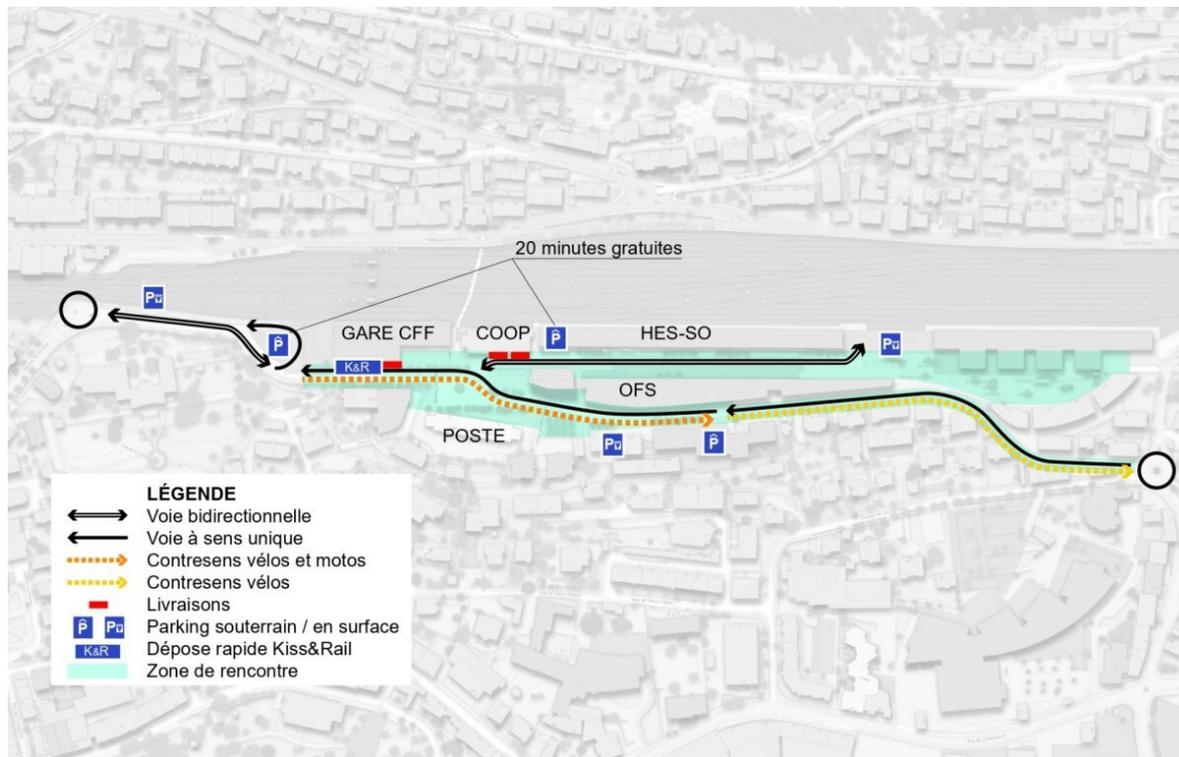
Perception de la gare de Neuchâtel à la suite des mesures introduites en 2023

Nombre de réponses au sondage réalisé sur un panel de 1104 personnes



INFOGRAPHIE: FRANÇOIS ALLANOU - ESH STUDIO
SOURCE: INSTITUT DU MANAGEMENT DES VILLES ET TERRITOIRE DE LA HE-ARC / PHOTO: ARCHIVES LUCAS VUITEL

Les modes de circulation et de stationnement tels qu'ils ont été appliqués entre le printemps 2023 et l'été 2024. Document: Ville de Neuchâtel



Les modes de circulation et de stationnement tels qu'ils ont été appliqués entre le printemps 2023 et l'été 2024. Document: Ville de Neuchâtel